



LA PLAINE DES PALMISTES

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU CINQ AVRIL**

DEUX MILLE DIX-HUIT

**Affaire n°13-050418 : Aménagement de la rue
des Verveines au 1er Village pour la desserte de
la nouvelle école primaire / Dotation
d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) -
Programmation 2018**

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **29 mars 2018** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **19**

Absent (s) : 08

Procuration (s) : 02

Total des votes : 19

Secrétaire de séance : ALOUETTE Priscilla

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



LE MAIRE

Marc Luc BOYER

L'an deux mille dix-huit le **CINQ AVRIL** à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème}adjoint - Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal - André GONTHIER conseiller municipal - René HOAREAU conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

ABSENT(S) : Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Alette ROLLAND conseillère municipale - Jacques GUERIN conseiller municipal - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale.

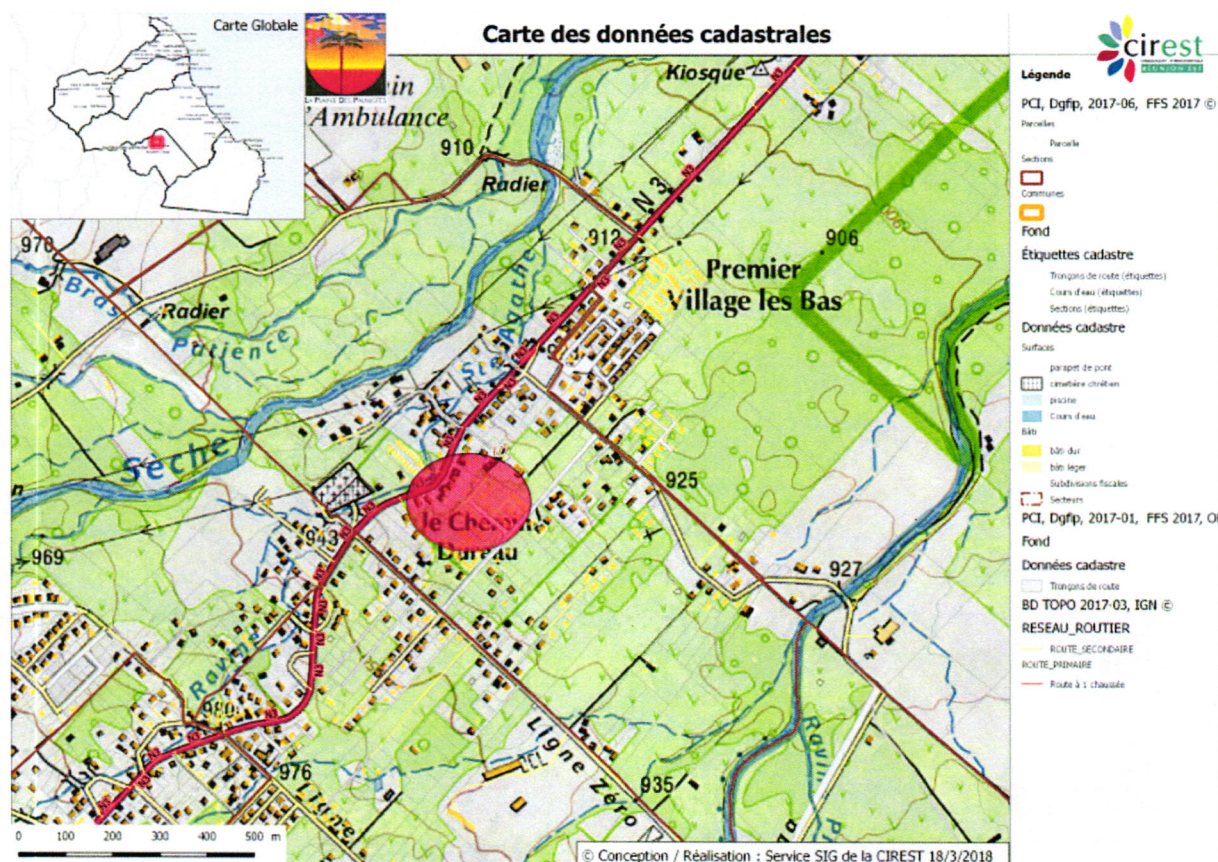
PROCURATION(S) : Ghislaine DORO conseillère municipale à Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - Éric BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET conseiller municipal.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180405-DCM13-050418-
DE
Date de télétransmission : 11/04/2018
Date de réception préfecture : 11/04/2018

Affaire n°13-050418

Aménagement de la rue des Verveines au 1er Village pour la desserte de la nouvelle école primaire / Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) - Programmation 2018

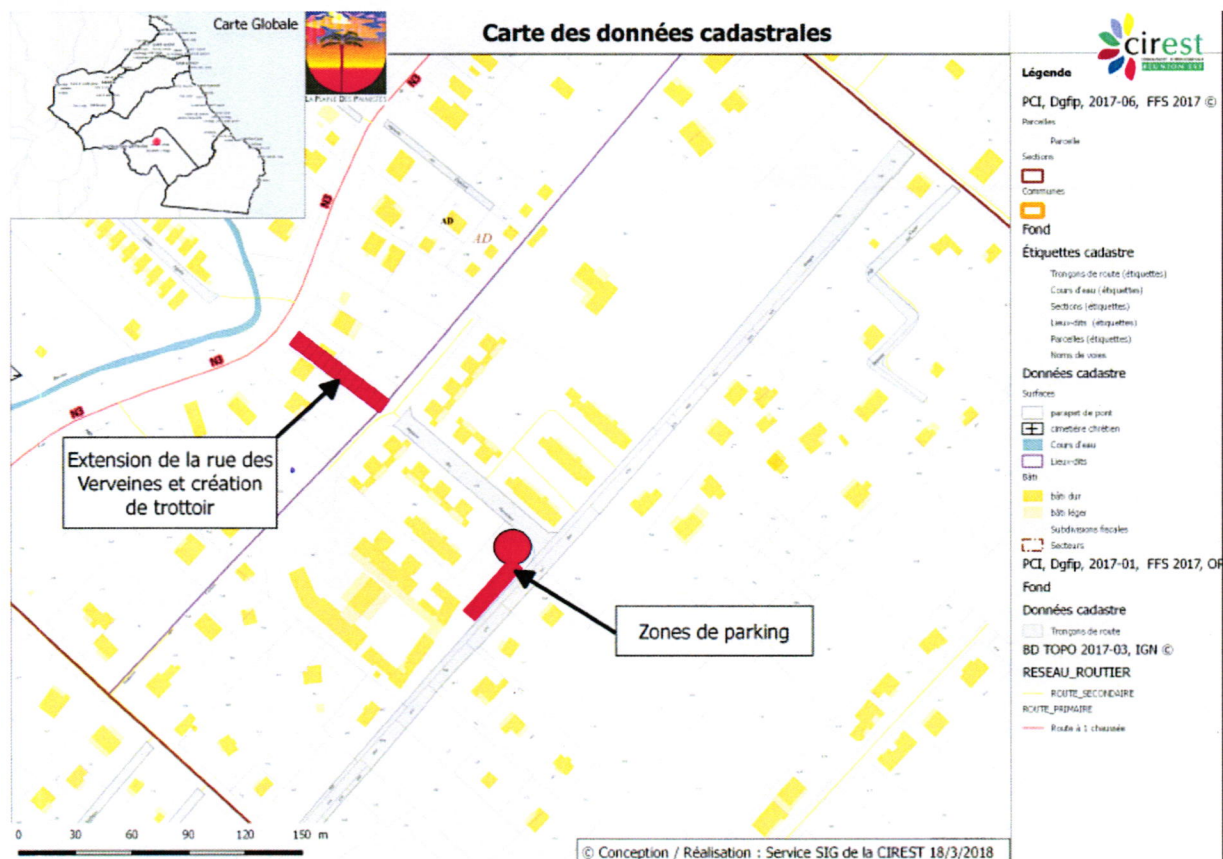
Le secteur du 1^{er} Village connaît un développement important. Suite à l'ouverture de l'école Zulmé Pinot, il est nécessaire de réaliser des travaux de structuration et de mise en sécurité des enfants qui fréquentent quotidiennement cette école. Il en est de même pour les parents qui ne trouvent pas de place pour stationner leurs véhicules et déposent ou récupèrent leurs enfants en utilisant la chaussée comme aire d'arrêt-minute et cela provoque de nombreux désagréments circulatoires sur le quartier sans compter la mise en danger des scolaires.



Plan de situation du projet

Le projet consiste en la réalisation d'un maillage routier qui permet d'une part, de créer deux zones de parking, aux abords immédiats de l'école, et d'autre part, de sécuriser le cheminement des écoliers venant de la Route Nationale 3. Lors de l'ouverture de l'école, la Collectivité avait ouvert un sentier traversant les parcelles AD 778 et 779 (maîtrisées pour la circonstance) afin de faciliter l'accès à l'école, mais ces aménagements sommaires ne suffisent pas. Il s'agit donc de prolonger la rue des Verveines afin de conforter ce chemin existant pour permettre aux enfants d'aller à l'école en toute sécurité.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180405-DCM13-050418-DE
Date de télétransmission : 11/04/2018
Date de réception préfecture : 11/04/2018



Aménagements proposés

Les études de conception sont faites en régie et se trouvent au stade PRO. Le coût des aménagements projetés est évalué à 143 500.00 € HT. Ainsi, il est proposé de les faire financer par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux dans le cadre de l'appel à projet 2018 lancé par l'État.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Financier	Taux	Montant
Etat - DETR	60 %	86 100,00 €
Commune	40 %	57 400,00 €
Total HT		143 500,00 €
TVA	8,50 %	12 197,50 €
TOTAL TTC		155 697,50 €

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20180405-DCM13-050418-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2018
 Date de réception préfecture : 11/04/2018

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS, 2 élus absents au moment du vote (Le Maire – HOAREAU René conseiller municipal) :

- **AUTORISE** le maire à solliciter le financement de la DETR 2018,
- **APPROUVE** le plan de financement,
- **AUTORISE** le Maire ou en son absence son adjoint délégué à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme



LE MAIRE

Marc Luc BOYER

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180405-DCM13-050418-
DE
Date de télétransmission : 11/04/2018
Date de réception préfecture : 11/04/2018